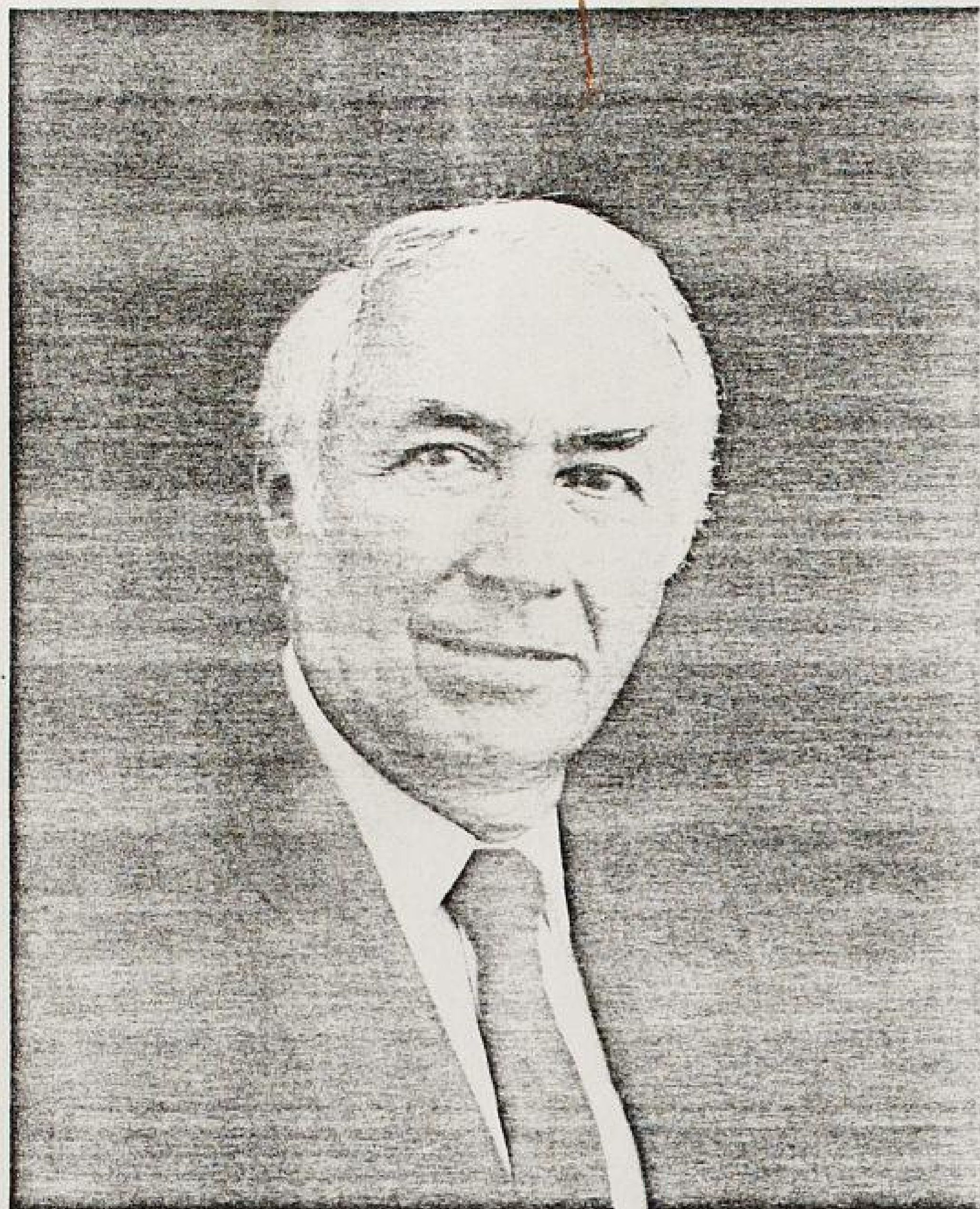
Département de la Gironde — Cinquième Circonscription de la Gironde

ELECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1981



Dr Raymond-Georges JULIEN

DÉPUTÉ SORTANT,

Secrétaire du Conseil Régional d'Aquitaine,
Conseiller Général de Blanquefort.

Candidat du **PARTI SOCIALISTE**
et des **RADICAUX DE GAUCHE.**



Dr Bernard BAZINGETTE

DÉPUTÉ SUPPLÉANT SORTANT,

Maire Adjoint de Lesparre,

PARTI SOCIALISTE.

Chers Amis,

Le 10 mai 1981, en apportant à François Mitterrand 58,02 % des suffrages exprimés, les Médocaines et les Médocains ont condamné la politique de l'ancienne majorité. La nation a fait son choix.

L'heure est venue maintenant, avec le Premier Ministre **Pierre MAUROY**, ***« de construire le changement avec calme, réalisme et détermination. »***

Dans la ligne tracée par le Président de la République **F. MITTERRAND**, pour qui ***« il n'y a qu'un vainqueur le 10 mai, c'est l'espoir. »***

Pour réaliser ce grand dessein, **la majorité parlementaire de demain doit être en harmonie avec la majorité présidentielle.** C'est la logique de la Ve République.

Vous avez voulu le changement le 10 mai.

Vous le confirmerez par vos suffrages le 14 juin :

- ***Pour approuver les importantes mesures prises dès maintenant par le Gouvernement :*** augmentation du S.M.I.C., des allocations familiales, de l'allocation logement, du minimum vieillesse, de l'allocation aux handicapés ;
- ***Et pour promouvoir les mesures à réaliser progressivement au cours de la prochaine législature, dont les principales sont :***

- La lutte contre l'inflation et le chômage.
- L'abaissement de l'âge de la retraite. La limitation des possibilités de cumul entre rémunération du travail et pension de retraite.
- La réintégration de la jeunesse dans une communauté dont elle se sentait exclue.
- La protection des petits épargnants.
- La création d'emplois par la relance sélective, le relèvement des bas revenus, la réduction négociée de la durée du travail, la réduction des charges sociales pour les entreprises de main-d'œuvre, l'incitation aux investissements, la planification démocratique, la nationalisation des secteurs dont l'État doit assurer le contrôle.
- La réforme de la fiscalité.
- Les mesures en faveur du commerce, de l'artisanat, des P.M.E. : salaire fiscal, crédits bonifiés, allègement des charges sociales dans les secteurs de main-d'œuvre. Équilibre entre le petit commerce et les grandes surfaces.
- La confirmation du rôle et la participation effective des cadres.
- L'indemnisation de tous les rapatriés qui ont été spoliés.
- Les mesures pour assurer aux agriculteurs une juste rémunération de leur travail (garantie de prix, organisation des marchés, lutte contre la spéculation foncière...).
- La reconnaissance du 8 mai, fête nationale fériée. Le réajustement des pensions des anciens combattants.
- La mise en place d'un grand service public de l'Éducation nationale, négociée sans spoliation ni monopole. Le respect des contrats d'association des établissements privés. L'ouverture d'écoles maternelles.
- L'égalité pour les femmes dans la vie professionnelle, l'allocation temporaire aux veuves, les pensions de réversion à 60 %.
- Le droit à la santé.
- Les mesures en faveur de l'éducation physique et du sport.
- La suppression de la vignette moto.
- La construction de 50 000 logements sociaux.

La décentralisation complète de l'Administration en supprimant la tutelle exercée sur les communes, les départements et les régions, pour faire de vous des citoyens concernés et non des sujets soumis.

• *ET POUR LE MÉDOC :*

En l'absence d'une véritable politique régionale, délaissé par le pouvoir central, le Médoc attend maintenant la prise en compte de ses besoins, la réalisation de ses aspirations :

— Pour soutenir son activité industrielle menacée (notamment les usines Ford), pour préserver l'emploi.

— Pour aider ses P.M.E. en difficulté.

— Pour promouvoir son tourisme. Pour aider ses agriculteurs. Pour venir au secours de sa forêt abandonnée depuis longtemps par les pouvoirs publics.

— Pour faire rayonner dans le monde le prestige de ses grands vins.

— Pour les grands travaux à entreprendre afin de désenclaver de tous côtés la presqu'île et de faire du Verdon le grand port de la façade atlantique ; pour donner vie à sa zone industrialo-portuaire dans le respect des équilibres naturels.

— Pour la préservation de la qualité de la vie, notamment de ses chasses traditionnelles victimes de brimades inconsidérées par l'arbitraire du pouvoir central.

— Pour que les jeunes puissent rester « vivre au pays ».

Il faut une volonté politique nouvelle. Elle s'est dégagée le 10 mai.

Elle se confirmera le 14 juin.

Ce sera l'expression ***D'UN SOCIALISME DANS LA LIBERTÉ.***

Votre choix est simple. L'ancien député du Médoc, M. Fould, qui présidait le comité de soutien régional au Président de la République battu le 10 mai, est aujourd'hui privé des fonctions dont le pouvoir l'avait gratifié après son échec en 1978. Il tente de refaire surface en Médoc avec, comme à chaque élection, un nouveau sigle, de nouvelles alliances le temps d'une campagne. Celà ne trompe personne. **Avec lui, c'est le passé,** c'est la politique Giscard-Barre condamnée le 10 mai.

Avec nous, c'est l'avenir. Candidat de F. Mitterrand, vous m'avez élu en 1978. Candidat de F. Mitterrand en 1981, vous contribuerez en me confirmant vos suffrages à assurer au Président de la République les moyens de réaliser au cours de la législature la politique nouvelle pour laquelle vous venez de vous prononcer.

En accordant vos suffrages à :

Raymond-Georges JULIEN, *Député sortant,*

et

Bernard BAZINGETTE, *Député suppléant sortant,*

candidats communs du **PARTI SOCIALISTE** et des **RADICAUX DE GAUCHE,**

vous voterez pour que l'alternance voulue le 10 mai puisse se réaliser pleinement.

*Dans l'intérêt de la France, **vous voterez pour l'espoir.***

VU : LES CANDIDATS.

Imp. Armand JARLET - Bx